Jeudi 26 septembre 2024

L'ancien presbytère devrait être réhabilité en logements

Lors du conseil municipal lundi 23 septembre, le projet de rénovation de l'ancien presbytère a été évoqué.

e projet qui vise à créer des logements dans ■ l'ancien bâtiment est porté par le bailleur social Bâtir et Loger » qui finance les travaux mais qui, en con-trepartie, gère les locations et encaisse les loyers pendant 50 ans. La mairie reste propriétai-

Ce projet initié en 2022 était en souffrance depuis quelque temps. Dans un contexte économique difficile, le bailleur social ne pouvait s'engager sur un projet aussi important. Il est donc parti à la recherche de subventions. Le dossier qu'il a déposé auprès du fonds vert vient d'être accepté. Le fonds vert est un dispositif mis en place par l'État et vise à accélérer la transition écologique dans les territoires. C'est l'obtention de cette subvention qui vient de relancer le



Seul le bâtiment principal sera réhabilité, l'ancien dépôt de la cure (à l'extrême gauche) a été sorti du projet. Photo Pierre Maigre

Les travaux devraient démarrer en juin 2025

Il est prévu la création de 3 T2 en rez-de-chaussée, pour une population âgée et 1 T3 et 1 T4 à l'étage pour accueillir des familles. Initialement prévu au gaz, puis en tout électrique, le chauffage des logements se fera à l'aide de pompes à cha-leur. La rénovation en habitat du dépôt de la cure est aban-

donnée car trop coûteuse. Le bailleur social se dit prêt à démarrer les travaux en juin 2025 pour une durée d'environ quatorze mois.

Il attend le feu vert de la municipalité. En 2023, lorsque le maire Norbert Dupeyron a exposé le projet au conseil, les 50 ans, durée pendant laquelle Bâtir et Loger percevra les loyers, avaient fait tiquer quelques conseillers. La perspective de rénover un bâtiment sans frais pour la commune qui doit déjà financer la nouvelle salle polyvalente a prévalu. C'est à l'unanimité que la décision favorable a été votée.

Pierre Maigre

Pralong • La fête patronale a lieu samedi avec pétanque, soirée dansante et feu d'artifice



Le comité des fêtes autour de sa présidente Hélène Chave (4e en partant de la gauche). Photo A. Epinat Maillavin

Samedi 28 septembre, de 9 h à 12 h, aura lieu la 3° exposition d'auto et moto rétro mise en place sur le parking de la salle des fêtes. Tous les propriétaires de véhicules

de plus de 25 ans seront accueillis. À partir de 10 h 30, le comité des fêtes proposera un lâcher de ballons et des jeux en bois seront mis en place par les bénévoles de la bibliothèque, de 10 h à 18 h. L'apéritif sera offert par la municipalité dès 11 h. À partir de l4 h inscriptions au concours de pétanque. 12 € la doublette ; le lot chèque-cadeau de 120 € ; 2° lot paniers du terroir d'une valeur de 90 €, 3° et 4° lots entrées au Pal, et du 5e au 8e lots bons restaurant de 30 €. Sur place,

snacking avec godiveaux/merguez/fourme et frites. En soirée, repas préparé par le Carré des Lys, inscription dès 14 h (places limitées). Menu adulte 15 €, menu enfant $10 \in$. Puis, soirée dansante avec Mireille qui saura s'adapter au public des valses aux musiques actuelles avec un entracte : le feu d'artifice à 22 h

Tout au long du week-end, les classards passeront proposer les brioches.

De nouveaux locaux pour la bibliothèque

À l'ordre du jour également, le point sur la nouvelle salle polyvalente « le pré O. Il s'est fait en direct lors d'une visite de la salle par le conseil municipal. Les travaux sont terminés, la mairie attend juste la livraison et l'installation d'un équipement permettant de

Pour la visite de la commission de sécurité qui a eu lieu mer credi 25 septembre, la salle était pourvue d'un équipe ment provisoire en 4G.

La bibliothèque a entamé son déménagement vers ses nouveaux locaux dans l'ancienne école rénovée. Si les locaux sont plus vastes et

mieux agencés, ici encore c'est l'absence d'une liaison fibre fonctionnelle qui gêne le fonctionnement. Il reste désormais à imaginer les extérieurs. Une réunion avec l'architecte et un paysagiste a été programmée, L'inauguration officielle du bâtiment est pressentie pour janvier 2025.

finaliser le raccord à la fibre.

Saint-Barthélemy-Lestra • Le comité des fêtes porte l'uniforme



De bleu vêtue, l'équipe du comité des fêtes vous attend le 8 décembre. Photo fournie par l'association

Depuis quelques mois, les bénévoles du comité se sont équipés de vestes et de tee-shirts à leur logo pour devenir une vraie équipe d'animations. Et ils en proposent de nombreuses, à l'image du dernier week-end avec la fête au village. La place des Godelons était bien animée dès le vendredi soir où ont été servis 320 repas moules et poulets frites suivis du karaoké de Yann Sylver. Le lendemain, 80 repas ont été vendus le midi. Six équipes se sont affrontées lors de diverses épreuves dans les jeux inter godelons. Dimanche, la fête du village s'est terminée par un concours de boules carrées, mais le temps incertain a fait fuir quelques participants. Les poneys du domaine de Boise de Valeille ont promené petits et grands autour du village, entre les gouttes d'eau.

Le comité donne rendez-vous le 8 décembre pour le loto, à la salle d'animation comme l'année dernière.

Saint-Martin-Lestra • Tables et chaises : du mobilier tout neuf au restaurant scolaire



De nouvelles chaises plus fonctionnelles : démonstration de Cathy, la cantinière, Photo Johny Javelot

Durant l'été, le mobilier du restaurant scolaire de Saint-Martin-Lestra a été changé, après trente ans de bons et loyaux services. Les tables de huit convives ont remplacé celles de six places, un équipement complété de chaises plus confortables.

Cathy, la cantinière, apprécie : « Cela crée un espace plus spacieux et plus lumineux. L'une des tables peut se régler en hauteur pour être à la portée des tout jeunes enfants. » Lors du nettoyage, les chaises s'accrochent facilement aux tables et évitent des manipulations fasti-dieuses. L'entretien de cette salle de cantine est assuré par Chantal et elle apprécie ce nouveau mobilier !

58 enfants utilisent ce service chaque midi, accompa-gnés et servis par Chrystelle et Edwige.

Le mobilier a été fourni par la société Mobilier Jarozo,

de Feurs, pour un montant de 10 747 euros. La commune bénéficiera d'aides de la CCFE au titre du fonds de concours. Contact : mairie 04.77.28.50.84.

about:blank

1/1